Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215602194-20260922-2026_009_005-DE

République Française
Morbihan

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Saint-Guyomard séance du 08/09/2026

Date de la convocation
01/09/2026

Date d'affichage
01/09/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Votants : 15

Réf : 2026-09-005

A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

L' an deux mil vingt six et le huit Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Guyomard, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Maurice BRAUD, Maire.

Présents : M. BRAUD Maurice, Mme GUYOT Lydia, Mme DRÉANO Adeline, M. LAMOUR Franck, M. LE BIGAUD Pascal, Mme BONCHE Nancy, M. JEGAT Anthony, Mme LEYGNAC Pascaline, M. LE DUIGO Christophe, Mme MOREAU Marie, M. POREZ Claude, Mme SAMEDI Marie, M. PARCHEMIN Yannick, Mme BURBAN Anne-Sophie, M. NURIT Didier

Excusée : Mme BONCHE Nancy représentée par M. BRAUD Maurice

Mme LEYGNAC Pascaline a été élue secrétaire de séance.

Objet : Programme de soutien territoriale (PST) 2026 - autorisation donnée au maire pour porter le projet de réfection des routes

Monsieur le Maire expose :

La commune de Saint-Guyomard poursuit ses actions en faveur de l'entretien et de l'amélioration de son patrimoine communal et notamment de son réseau de voirie.

Plusieurs voies communales présentent aujourd'hui un état de dégradation nécessitant la réalisation de travaux de réfection afin de garantir de bonnes conditions de circulation, de préserver la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité du patrimoine routier communal.

La commune souhaite ainsi engager en 2026 un programme de travaux portant sur la réfection de plusieurs routes communales, comprenant notamment les travaux nécessaires à la remise en état des chaussées. Les routes concernées sont les suivantes :

- Route de Ville au vent ;
- Route de Plaisance ;
- Route de la Ville Ortier ;
- Route du Grand Doué ;
- Carrefour Les Belans ;
- Route de l'Hôtel neuf.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215602194-20260922-2026_009_005-DE

Afin de contribuer au financement de cette opération d'un montant de 50 317,00 € HT, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) 2026.

Pour la commune de Saint-Guyomard, le taux d'intervention applicable au titre du PST est de 25 % de la dépense éligible.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération sera complété et, le cas échéant, actualisé en fonction des autres financements susceptibles d'être sollicités ou obtenus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de travaux de réfection des routes communales envisagé en 2026 ;
- **APPROUVE** la demande de subvention au titre du **Programme de Solidarité Territoriale (PST) 2026** auprès du Département du Morbihan ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son instruction ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, pour cette même opération, toute autre subvention ou aide financière susceptible d'être accordée par les partenaires publics ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à actualiser le plan de financement prévisionnel de l'opération en fonction des aides sollicitées ou obtenues, dans le respect des crédits budgétaires votés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Maurice BRAUD

MAIRIE DE St-GUYOMARD
56 (Morbihan)